



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 72487

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation à Madagascar. En effet, les partisans du candidat à l'élection présidentielle Marc Ravalomanana contestent les résultats du scrutin présidentiel du 16 décembre dernier. Il souhaite connaître la position de la France pour favoriser la démocratisation de Madagascar.

Texte de la réponse

La France suit avec une attention particulière la situation à Madagascar, en particulier depuis la tenue du premier tour des élections présidentielles, le 16 décembre 2001. Elle a soutenu activement les efforts de médiation qui ont été entrepris ces dernières semaines par la communauté internationale (Organisation de l'unité africaine, Nations unies, Union européenne, Assemblée parlementaire de la francophonie) pour aider les parties en présence à trouver une solution à l'impasse politique actuelle qui soit conforme au respect de la paix civile et aux principes démocratiques. Elle a salué les efforts du secrétaire général de l'OUA qui ont conduit à renouer le dialogue entre le président sortant et l'opposition, à mettre sur pied une commission paritaire et à entamer des négociations sur les questions qui divisent les deux protagonistes. Dans ce contexte, la France a condamné l'autoproclamation de M. Ravalomanana en tant que Président de la République malgache, le 22 février. Cette tentative de coup de force, en violation des règles constitutionnelles du pays et des principes de l'ONU et de l'OUA, ne saurait résoudre la crise politique actuelle. Seule la reprise du dialogue, conformément aux propositions du secrétaire général de l'OUA et du secrétaire général des Nations unies, peut permettre de dégager une solution politique. La France continuera à appuyer tous les efforts qui iront dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72487

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 509

Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1656